

Oh ! la drôle d'aventure

Que les hommes sont naïfs !

La semaine dernière, LE CANARD entra dans un hôtel, sur le chemin du Saut, histoire de se reposer les ailes.

Il causait avec le commis du bar.

—Voyez-vous, dit ce dernier, ces quatre verres, deux contiennent quelques gouttes d'eau fraîche, et les deux autres un peu de ginger ale. Je vais les servir aux deux couples que vous avez vu entrer.

—Ces personnes sont certainement bien intentionnées, mais avec de tels clients, un patron n'a besoin de personne pour tenir la caisse.

—Détrompez-vous, mon ami, leurs intentions ne sont pas aussi pures et la recette aussi mauvaise que vous le pensez. En entrant, les garçons m'ont averti de ne mettre que de l'eau dans leurs verres et beaucoup de brandy dans ceux de leurs compagnes. Mais dans le corridor, j'ai rencontré une des jeunes filles qui m'a prié de leur servir, au lieu de brandy, quelques gouttes de ginger ale. Je me rends au désir des uns et des autres et la caisse du patron s'enrichit de quarante cents à chaque commande sans qu'il lui en coûte un sou. De retour à la ville, les filles riront de leur l'aventure et les garçons reconnaîtront leur naïveté.

—Mais c'est là sans doute un cas isolé ?

—Pas tant qu'ça. La chose se présente souvent, souvent, non seulement ici, mais dans tous les hôtels des municipalités autour de Montréal.

—Eh bien, je conclus que les hommes sont encore plus naïfs que canailles.

Sur ce, donnez-moi un verre de gin et je me tire les pattes.

Extrait d'un journal français des États-Unis

" Il y a eu de la classe cet avant-midi au couvent de la Présentation de Marie, malgré la pluie."

Puisque le cas mérite d'être signalé, c'est donc que d'ordinaire on ne fait la classe que les jours de beau temps.

" M. Jos. Proulx a reçu ces jours derniers par l'entremise d'une tierce personne \$30 qui lui avaient été volés sans qu'il s'en aperçut."

Tiens ! c'est l'histoire !

" M. Alphonse J. Brault a changé les numéros de toutes les maisons de l'avenue Wood, de la rue Rathbun, de la rue East School et des rues environnantes. On ne laisse que dix pieds entre chaque numéro."

Et lorsque les maisons ont trente ou quarante pieds ?...

" Dimanche, la police a assisté à un incendie et a trouvé un établissement ouvert..."

Pour prendre un coup sans doute.

" M. B. McGovern est tombé et s'est donné une mauvaise entorse."

S'il avait eu le choix il s'en serait plutôt donné une bonne.

Aux correspondants

Mignonne, Maisonneuve. — C'est dans les mois de mai et novembre, paraît-il, qu'on enregistre le plus grand nombre de mariages.

Lorsqu'un garçon épouse une veuve, c'est généralement celle-ci qui est la plus vieille.

Lorsqu'un veuf marie une fille, c'est elle qui est la plus jeune.

Laura, Québec. — Ce jeune homme s'est conduit comme un polisson, vos pieds ne sont pas faits pour marcher dessus.

Madame B., rue Plessis. — Lisez l'article que nous publions en deuxième page. Vous saurez ensuite où prendre la vaccine pour guérir votre mari de l'ivrognerie.

George. — Nous publierons votre conte en deuxième page lorsque nous aurons terminé l'étude sur les vaccins.

Eugénie. — Il boude parce que vous avez refusé de l'embrasser. Laissez-le faire, s'il est quelque peu persévérant, il ne se laissera pas décourager par ce premier échec.

M. Jasmin. — Les correspondances qui ne sont pas signées prennent invariablement le chemin du panier. N'en soyez pas chagrin, car la vôtre, aurait-elle porté la signature de tous les notables de la localité, qu'elle aurait eu le même sort.

Yvonne. — Achetez l'Art de faire l'amour et si vous n'êtes pas satisfaite écrivez-nous ou venez nous voir.

Marie-Louise. — Nous sommes beaucoup de votre avis, les leçons que donne aux jeunes filles notre correspondant de la semaine dernière semblent être un peu sévères. Quand on a coiffé Ste-Catherine, peut-être... et encore.

A notre correspondant de l'avenue De Lorimier. — Votre écriture est bonne mais votre histoire ne peut-être publié dans LE CANARD.

Un Anglais, de Lévis. — C'est la vingtième lettre de ce genre que nous jetons au panier. Si vous avez tant de choses à dire du propriétaire du Quotidien pourquoi passer par Montréal pour cela. Il doit y avoir un chemin beaucoup plus court.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Magog, 2 Fév. 1898

A. M. J. E. Gauvin, Pharmacien,
Montréal.

Monsieur,

Pour m'éviter de prescrire contre les maladies infantiles, voulez-vous m'envoyer une douzaine de votre sirop calmant.

J'en ai fait l'expérience et j'en suis pleinement satisfait; je ne puis trop le recommander.

Votre, etc.

J. O. Goyette, M.D.

VOTRE RHUME OBSTINÉ

sera certainement guéri par
l'emploi du Sirop et des Bons
bons de Pin Parfume.

International Registry Co.

ST-MARTIN, 20 Fév. 1900.

M. J. A. LeBEUF,

Gérant de l'International Registry Co'y

97, rue St-Jacques, Montréal.

MONSIEUR :—

J'accuse réception avec reconnaissance et remerciements de votre chèque au montant de \$150.00 qui m'est parvenu ce matin.

N'étant assuré dans votre compagnie que depuis trois semaines, lorsque je tombai malade des fièvres typhoïdes, je craignais qu'il me fût difficile de me faire payer mon indemnité de \$15 par semaine pendant dix semaines, pour ma police à prime de \$3.00 par année pour chaque \$1,500.00 en cas de mort, mais à mon entière satisfaction et pour votre louange, je suis heureux de pouvoir dire que vous avez fait preuve de la plus grande promptitude en m'adressant votre chèque pour le montant ci-haut mentionné.

Vous pouvez être assuré que, lorsque l'occasion se présentera, je serai toujours heureux de prouver à mes amis et connaissances de l'excellence du système de police et de paiement de l'Assurance sur les Accidents et les Maladies " The International Registry Company."

Veillez recevoir, encore une fois, monsieur, mes sincères remerciements et l'assurance de mon entier dévouement.

Votre tout dévoué,

JOS. GHAMPAGNE,

St-Martin.

Le gérant de cette compagnie a reçu plusieurs autres lettres rédigées dans le même sens de la part de Mademoiselle Anna-Maria Desilets, de Nicolet, Québec, qui a, elle aussi, reçu la somme de \$150.00 pour la même maladie, ainsi que Madame Vve Adjutor Lemay, de St-Barnabé, qui a reçu un chèque au montant de \$105 00, étant l'indemnité de sept semaines de maladie; et M. Joseph Clancey, de Cargill, qui a reçu la somme de \$34 25 pour un accident qui lui est arrivé récemment, ainsi que plusieurs autres dont nous taisons les noms.

\$500 POUR \$1

\$1,500 POUR \$3

\$2,500 POUR \$5

Toutes personnes désirant des renseignements complémentaires pourront s'adresser personnellement ou par écrit au Gérant, à l'adresse ci-dessus, qui se fera un plaisir de les leur donner.

J. A. LeBEUF, Gerant

97 Rue Saint-Jacques - - Montréal

ON DEMANDE DE BONS AGENTS